



CONSEIL COMMUNAL DE ST-SULPICE

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉPURATION CONCERNANT L'ÉTUDE DU PRÉAVIS MUNICIPAL 09/18

RÉHABILITATION DU COLLECTEUR INTERCOMMUNAL SORGE À ECUBLENS SECTEUR 9 – « BOIS/VILLARS »

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES LES CONSEILLÈRES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS,

LA COMMISSION D'ÉPURATION CHARGÉE D'EXAMINER LE PRÉAVIS SUSMENTIONNÉ S'EST RÉUNIE EN DATE DU MERCREDI 29 AOÛT 2018 À 20H00 À LA MAISON DE COMMUNE.

LA COMMISSION ÉTAIT CONSTITUÉE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

PRÉSIDENT :	MONSIEUR	OLIVIER CHAPPUIS	ASSE
MEMBRES :	MESSIEURS	THOMAS BECK BENITO QUINTAS MICHEL RACINE OLIVIER RUEGG	ICD ASSE ICD ASSE
EXCUSÉ :	MONSIEUR	CÉDRIC GLAUSER	ICD
RAPPORTEUR :	MONSIEUR	CARLOS RODRIGUEZ	ASSE
DÉLÉGUÉ MUNICIPAL :	MONSIEUR	MARCEL PANZERA	ICD

PRÉAMBULE

LA COMMISSION D'ÉPURATION REMERCIÉ LA MUNICIPALITÉ, REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR MARCEL PANZERA, POUR LES EXPLICATIONS DÉTAILLÉES ET LES RÉPONSES PRÉCISES APPORTÉES AUX QUESTIONS POSÉES. LA COMMISSION SOUHAITERAIT CEPENDANT À L'AVENIR POUVOIR BÉNÉFICIER D'UN PLAN GÉNÉRAL REMIS À JOUR DES SECTEURS À RÉHABILITER AINSI QUE D'UN PLAN SPÉCIFIQUE SITUANT LE SECTEUR D'INTERVENTION CONCERNÉ PAR CHAQUE PRÉAVIS.

INTRODUCTION

LE PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ A POUR BUT DE PRÉSENTER AUX CONSEILS COMMUNAUX DES 5 COMMUNES DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE, LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN TRONÇON DU COLLECTEUR SORGE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ECUBLENS, DANS LE SECTEUR 9 « BOIS-VILLARS » ET D'OBTENIR LE CRÉDIT NÉCESSAIRE À CES TRAVAUX.

HISTORIQUE

(VOIR PRÉAVIS MUNICIPAL 09/18 DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-SULPICE)

LE COLLECTEUR DE CONCENTRATION MÈBRE-SORGE A ÉTÉ CONSTRUIT AU DÉBUT DES ANNÉES 60, DANS LE BUT D'ASSAINIR LES REJETS D'EAUX USÉES (EU) DES AGGLOMÉRATIONS DE L'OUEST LAUSANNOIS.

LA POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT MENÉE CONJOINTEMENT PAR LA CONFÉDÉRATION, LE CANTON DE VAUD ET LES COMMUNES RIVERAINES A PERMIS LA MISE EN ŒUVRE DE CE COLLECTEUR DE CONCENTRATION AFIN DE REDONNER À LA RIVIÈRE LA MÈBRE UN ASPECT ACCEPTABLE DU POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE.

A CE JOUR, L'ENTENTE A PROCÉDÉ À LA RÉHABILITATION DE TOUS LES SECTEURS DU COLLECTEUR MÈBRE.

OBJET

LE PRÉSENT DESCRIPTIF CONCERNE LA DEUXIÈME ÉTAPE DE RÉHABILITATION DU COLLECTEUR SORGE (SELON LES MESURES DU PGEEI). IL EST NÉCESSAIRE DE PRIVILÉGIER AUJOURD'HUI CETTE ÉTAPE DU PLAN DE RÉHABILITATION.

LA PREMIÈRE ÉTAPE SUR LE COLLECTEUR INTERCOMMUNAL SORGE (LE SECTEUR 8 RÉALISÉ EN 2018) A PERMIS DE RÉHABILITER LE TRONÇON « CFF/FÔRET » À ECUBLENS. IL S'AGIT MAINTENANT DE LA RÉHABILITATION DU SECTEUR 9 « BOIS/VILLARS ».

LES RAISONS DE CETTE RÉHABILITATION SONT :

- L'OBSTRUCTION DU COLLECTEUR PAR LA PÉNÉTRATION DE RACINES ET DE CORPS ÉTRANGERS DUS À DES RACCORDEMENTS MAL EXÉCUTÉS.
- LA MAUVAISE ÉTANCHÉITÉ DUE À LA FISSURATION ET AU DÉCOLLAGE DES JOINTS, ENTRAÎNANT DES RISQUES DE POLLUTION DE LA NAPPE PHRÉATIQUE ET DES COURS D'EAU.
- L'ÉROSION DUE AU VIEILLISSEMENT DES CONDUITES.
- LA RÉDUCTION PONCTUELLE DU DIAMÈTRE DE LA CANALISATION.

PROJET

DESCRIPTIF DES TRAVAUX À RÉALISER :

- RÉHABILITATION DU COLLECTEUR PAR UN CHEMISAGE COMPLET (GAINAGE THERMODURCISSABLE) DES CANALISATIONS EXISTANTES, SUR UNE LONGUEUR DE 390 M ENVIRON.
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL SUR LES CHAMBRES D'ACCÈS.

ADJUDICATION

LA COMMISSION INTERCOMMUNALE SE RÉUNIRA POUR DÉCIDER DE L'ADJUDICATION DES TRAVAUX SOUS RÉSERVE DE L'APPROBATION DU PRÉSENT PRÉAVIS PAR LES CONSEILS COMMUNAUX CONCERNÉS.

DEVIS ESTIMATIF ET FINANCEMENT

LE MONTANT TOTAL DES TRAVAUX ESTIMÉS S'ÉLÈVENT À FR. 381'000. —NET TTC (DÉTAILS DONNÉS DANS LE PRÉAVIS 09/18 DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-SULPICE, SOUS CHIFFRE 4)

SELON LA CLEF DE RÉPARTITION EN VIGUEUR, LE MONTANT DES TRAVAUX À LA CHARGE DE LA COMMUNE DE ST-SULPICE EST DE **FR. 2'438. —NET TTC.**

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU PRÉSENT PRÉAVIS FIGURENT AU PLAN ANNUEL DES INVESTISSEMENTS 2018-2027 DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE MÈBRE-SORGE.

PLANNING DES TRAVAUX

LES TRAVAUX DÉBUTERONT AU PRINTEMPS DE L'ANNÉE 2019 ET SE DÉROULERONT SUR UNE DURÉE DE 2 À 3 MOIS ENVIRON, DÈS L'APPROBATION DE CE PRÉAVIS PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

CONCLUSION

EN CONCLUSION DE CE QUI PRÉCÈDE, LA COMMISSION D'ÉPURATION RECONNAIT LA PERTINENCE DES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LE PRÉAVIS 09/18.

C'EST DONC À L'UNANIMITÉ DE SES MEMBRES PRÉSENTS QUE LA COMMISSION D'ÉPURATION VOUS PROPOSE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES LES CONSEILLÈRES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS DE BIEN VOULOIR PRENDRE LES DÉCISIONS SUIVANTES :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-SULPICE

- VU LE PRÉAVIS MUNICIPAL 09/18
- OUI LE RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉPURATION CHARGÉE DE SON ÉTUDE
- CONSIDÉRANT QUE CET OBJET A ÉTÉ PORTÉ RÉGULIÈREMENT À L'ORDRE DU JOUR

DÉCIDE

- D'AUTORISER L'ENTENTE INTERCOMMUNALE MÈBRE-SORGE À ENTREPRENDRE LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU COLLECTEUR MÈBRE, SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ECUBLENS, SUR LE SECTEUR 9 - « BOIS/VILLARS ».
- D'ALLOUER À LA COMMISSION DE L'ENTENTE INTERCOMMUNALE MÈBRE-SORGE LE CRÉDIT NÉCESSAIRE, SOIT LA SOMME DE FR. 381'000. —NET TTC, SELON LES MODALITÉS DÉCRITES CI-DESSUS.
- D'AUTORISER LA MUNICIPALITÉ DE ST-SULPICE À CONTRIBUER PAR LE MONTANT DE FR. 2'438.—À LA SOMME SUSMENTIONNÉE PAR LA DISSOLUTION DU MONTANT CORRESPONDANT AU FOND DE RÉSERVE ATTRIBUÉ « EPURATION DES EAUX » QUI SE MONTENT À FR. 11'526'104.47 AU 31 DÉCEMBRE 2017.

AU NOM DE LA COMMISSION D'ÉPURATION

LE PRÉSIDENT



OLIVIER CHAPPUIS

LE RAPPORTEUR



CARLOS RODRIGUEZ

ST-SULPICE, LE 11 SEPTEMBRE 2018

Tableau des travaux majeurs réalisés :

Lieu/secteur	Période	Commune(s)	Description
Secteur 1	2008	Crissier/Renens	Le tronçon concerné allait de la RC251 jusqu'à la rue de l'Industrie (entrée du voûtage). Des travaux de chemisage intégral et de pose de manchons ont été réalisés. En termes de travaux de génie civil, une traversée du ruisseau de la Mèbre a été modifiée, le diamètre étant trop petit.
Voûtage Mèbre et aval de l'autoroute	2008	Renens/Chavannes	Travaux de réparation des collecteurs de transport et de l'éclairage du voûtage de la Mèbre suite aux intempéries du 26 juillet 2008 sur le bassin versant de la Mèbre.
Secteur 2	2010	Renens	Le secteur des travaux allait de la rue de l'Industrie jusqu'à l'avenue de Préfaully. Ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles à l'intérieur du voûtage et des chemisages de la canalisation située entre la rue du Simplon jusqu'à l'avenue de Préfaully.
Secteur 7	2011-2012	Chavannes	Situé sur le secteur de la Mouline, ces travaux ont consisté à des réparations ponctuelles de génie civil et des chemisages de la canalisation.
Secteur 3	2012-2013	Chavannes/Renens	Travaux de chemisage réalisés depuis l'avenue de Préfaully jusqu'à la rue de la Blancherie.
Secteur 4	2014-2015	Chavannes	Rue de la Blancherie à l'avenue de la Concorde
Secteur 5	2015-2016	Chavannes	Avenue de la Concorde jusqu'à sous l'autoroute
Secteur 6	2016-2017	Chavannes	Ce secteur débute en aval de l'autoroute et va jusqu'à la route de la Maladière
Secteur 8	2018	Ecublens	Travaux de chemisage sur 590 m en aval des voies CFF à proximité du chemin de la Forêt à Ecublens (branche "Sorge").

Tableau des investissements

Mise à jour 2017 (17.08.2017)

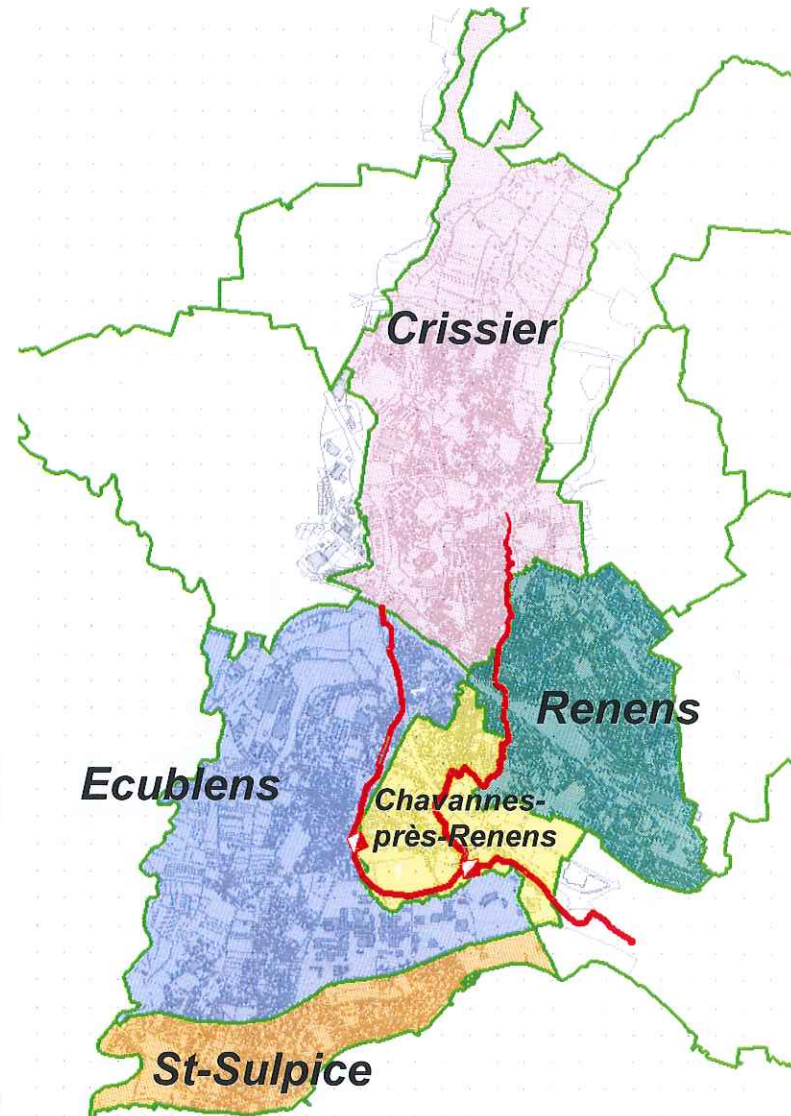
Compte	Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Totaux
460.5010.209	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 9 Chavannes-près-Renens	420'000												420'000
460.5010.210	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 10 Chavannes-près-Renens		375'000											375'000
460.5010.211	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 11 Ecublens			440'000										440'000
460.5010.212	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 12 Ecublens				230'000									230'000
460.5010.213	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 13 Ecublens					280'000								280'000
460.5010.214	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 14 Ecublens						375'000							375'000
460.5010.215	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens								425'000					425'000
460.5010.216	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 16 Chavannes-près-Renens									300'000				300'000
460.5010.217	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 17 Chavannes-près-Renens										400'000			400'000
460.5010.218	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 18 Chavannes-près-Renens											400'000		400'000
460.5010.219	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 19 Chavannes-près-Renens												400'000	400'000
460.5010.106	Collecteur Mèbre, dégrilleurs déversoirs Ecublens/Chavannes							300'000						300'000
Investissements bruts		420'000	375'000	440'000	230'000	280'000	375'000	300'000	425'000	300'000	400'000	400'000	400'000	4'345'000

Remarques :

La mesure liée aux dégrilleurs automatiques des déversoirs d'orages nécessitera une réévaluation en 2021.

La mesure n°17 a été mise à jour suite aux inspections TV 2016. Dans ce tableau, elle a été partagée en 3 secteurs (17 à 19). Ces secteurs pourraient être traités en un lot selon la décision de la Commission Mèbre-Sorge.

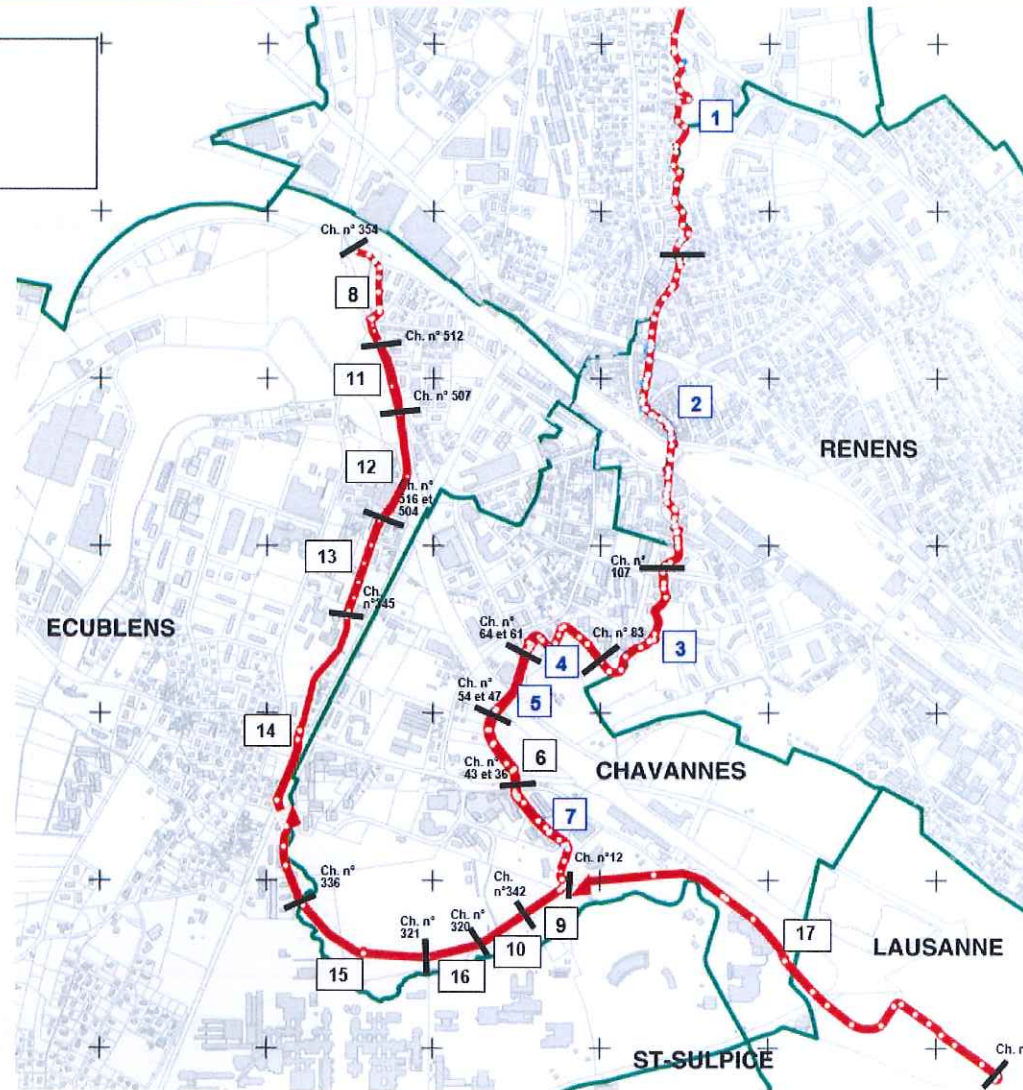
Réseau Mèbre-Sorge



Entente intercommunale Mèbre-Sorge

Réseau Mèbre-Sorge

- 1 Tronçon déjà réalisé
- 8 Tronçon encore à traiter



Réseau Mèbre-Sorge

Année de construction :	1965
Communes propriétaires :	Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice
Communes utilisatrices :	Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Lausanne (Vernand), Villars-Ste-Croix et Bussigny (partie ZI)
Nombre d'habitants :	env. 60'000
Nombre d'équivalent-hab :	env. 85'000
Longueur du réseau :	11 km
Valeur de remplacement :	env. 30 mio
Total des travaux PGEEi :	6 mio
Solde des travaux à ce jour :	3.3 mio (y c. secteur 6)

